

PEINTURE ET DE SCULPTURE

SCULPTURE Dossier concernant une Statue
de Gervinart, offerte en vente par sa
Veuve -

N^o 3829

Bruxelle le 7^e 1896

Monsieur le Ministre
de l'Intérieur & de l'Instruc-
tion Publique
E^r

2

Par votre décret, en-
daté du 7^e C^o (artⁿ
des B. à n^o 2607)
Vous voulez bien donner
à la Commission Directrice
Concernant l'Acquisition
pour la Collection du
Musée, d'une œuvre
de Sculpteur de fer
La Geirnaert érigée
tant le Monument de
l'Enfant & que M^{me}

M^r. Giermann offre à
Cela au prix de 1200 \$
Nous avons l'honneur
de vous faire connaître,
Monsieur le Ministre, que
de l'avis de la Com
mission, cette œuvre de
n'a pas un mérite suffisant pour
mériter qu'on se procure
plus dans la Collection
Musée des Sculptures
de l'Etat.

En vous remerciant
cette appréciation nous
vous permettons de
recommander à votre
bienveillante sollicitude
la Vierge de l'artiste

une situation

qui traverse
~~la traversée de l'eau~~
~~sur une photo. si~~
pénible, & comptant
sur la vente de l'eau
de la mer pour
se créer quelques
ressources indispensables
- l'œuvre - Vierge

L'Orateur
Le Secrétaire C. Létour
813

A Messieurs le Président
et Membres de la Commission
des Beaux-Arts de Bruxelles

2 Messieurs,

J'ai l'honneur de vous
faire connaître, pour répondre
à votre lettre du 19 Septembre
dernier, que la Statue ré-
présentant le Sommeil de
l'Enfant exécutée par feu
Monsieur Ed. Geirnaert, mon
mari et une œuvre seule et
unique. Je l'avais conservée
pour orner la tombe de
mes enfants; mais ma pro-

sûr bien tude ma force,
à me séparer de ce souvenir

Veuillez recevoir, Messieurs,
l'expression de ma parfaite
considération

N^e E. Gornaer
Chancelier de Jette 42^e

Jette St Pierre le 22 Septembre
1894.

Muselle 19th 1844

M. Madam. Geirneert
Chausse de Jett. 42^e

Jett. 1^{re} P. 1844

§

Pour avoir l'honneur
de vous prier de vouloir
bien nous faire connaître
si la statue
présentant "le tourment
de l'enfant" & exécutée
par Jean Mouineau
Geirneert, Notre mari,
est une œuvre unique
& dans le cas contraire
à combien d'exem

plaisir elle a été.

Après tout -

La Commission des
études ^à renseignée, ~~par~~
~~par~~ ayant d'embellir
son avis sur ^{cette} oeuvre
que vous avez bien

voulu soumettre à

son examen, en vue

de son acquisition

éventuelle pour la

Collection de l'Etat &

Conformément à ~~la~~

l'autorisation de M. le

Ministre de l'Intérieur

de l'Instruction publique -

Veuillez agréer
L'honneur

A Messieurs le Président et aux membres de la
Commission des Beaux-Arts,

Messieurs,

J'ai l'honneur par l'autorisation du mi-
niste, de vous soumettre une statue, représentant le
Sommeil de l'enfant, exécuté par, feu Monsieur
Ed. Geirnaert, mon mari. Je crois que l'auteur et sans
approcher, c'est pour cela que je demande à l'état ma
position rude et difficile d'en faire l'acquisition
pour le Musée de l'état. Veuillez, Messieurs, me
soutenir, car ma position à l'extrême par tous les
malheurs qui sont venus m'acabler me force aux plus
durs sacrifices.

Recevez, Messieurs, avec toute ma reconnais-
sance, l'assurance de ma parfaite considération.

M^{re} E. Geirnaert

Chausée de Jette 427

Jette St Pierre, le 14 septembre 1894

Le prix de la statue est 412.00

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 7 septembre 1894.

ADMINISTRATION
DES
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 26057

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-
tration.

—
ANNEXE
—

SOMMAIRE :

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître
que M^{me} V^{ve} Geirnaert est autorisée à
soumettre à votre appréciation une œuvre
de sculpture de feu Ed. Geirnaert, repré-
sentant le sommeil de l'enfant, que'elle offre
de céder à l'État pour le prix de 1200 francs.

Je vous saurais gré, Messieurs, de bien
vouloir me faire connaître si vous estimez
que cette œuvre pourrait être acquise pour
les musées de l'État.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma
considération distinguée.

Le Ministre,

J. Buvée

À la Commission directrice des musées royaux
de peinture et de sculpture.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 7 Septembre 1894.

ADMINISTRATION
DES
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 26057

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-
tration.

ANNEXE

SOMMAIRE :

Madame,

J'ai l'honneur de vous faire connaître,
comme suite à votre lettre du 27 août Dr,
que vous êtes autorisée à soumettre "Le
Sommeil de l'enfant" par Ed. Geirnaert,
à l'examen de la Commission directrice
des musées royaux de peinture et de
sculpture.

Cette œuvre devra être envoyée aux
bureaux de la Commission, au Palais
des Beaux-Arts, entrée par la place du
Musée.

Agreez, Madame, l'assurance de ma
considération distinguée.

Le Ministre,

J. P. B. de
J. P. B. de

A Madame V^{ve} Ed. Geirnaert,

427. Chaussée de Jette,

à Jette-St-Pierre.